

Désignation de l'entreprise SAS A.A.S

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 1 0 3 2 0 2 4Néant | *
Exercice N-1 clos le
13 1 0 3 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Déductions

Déficits

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Ventes de marchandises *		209	210	293	212	366	427
Production vendue	biens	215	214				
	services *	217	218				
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
Production immobilisée * Signé électroniquement le 12/07/2024 par JORIS MARTINEZ			224				
Subventions d'exploitation reçues			226	11	250	2	600
Autres produits			230	2	449	3	465
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	306	911	372	491
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	182	460	220	804
Variation de stock (marchandises) *			236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240				
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	59	704	62	785
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244	776		1	139
Rémunérations du personnel *			250	60	372	75	619
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	11	694	14	469
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)		255	254	14	927	15	971
Dotations aux provisions			256				
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	1	831	2	078
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)			264	331	763	392	865
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(24	852)	(20	373)
Produits financiers			280	1	070	1	120
Produits exceptionnels			290	849			
Charges financières			294	1	160	1	590
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	511			
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices *			306				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	(24	604)	(20	843)
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312			314	24 604
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
Provisions non déductibles *			322				
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324				
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés		247	330	257			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
Entreprise nouvelles (44. series)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. series A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
Divers* ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352			354	24 347
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356				
Déficits antérieurs reportables : *20.....61.8 dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370			372	24 347

Désignation de l'entreprise SAS A.A.S Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 29 BOULEVARD GASSENDI 04000 DIGNE LES BAINS

Numéro SIRET * 8 3 9 7 3 7 1 1 1 0 0 0 1 4 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le [3 1 0 3 2 0 2 4]		Exercice N-1 clos le [3 1 0 3 2 0 2 3]	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	10 000	012	10 000		10 000
	Autres *	014	2 205	016	2 205		
	Immobilisations corporelles *	028	149 896	030	88 578	61 318	74 069
	Immobilisations financières * (1)	040	10 020	042		10 020	10 020
Total I (5)		044	172 121	048	90 783	81 338	94 089
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	068		070			
		072	93 282	074	93 282		119 107
	Valeurs mobilières de placement	080		082			2 992
	Disponibilités	084	11 579	086	11 579		4 013
	Charges constatées d'avance *	092	3 425	094	3 425		2 401
	Total II	096	108 285	098	108 285		128 513
	Total général (I+II)	110	280 406	112	189 623		222 602
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel * Signé électroniquement le 12/07/2024 par JORIS MARTINEZ	120		5 000		5 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale Signed with universign	126		500		500	
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		56 770		56 770	
	Report à nouveau	134		(20 843)			
	Résultat de l'exercice	136		(24 604)		(20 843)	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		16 823		41 427	
CAPITAUX PROPRES	Provisions pour risques et charges	154					
	Emprunts et dettes assimilées	156		108 154		134 261	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		26 691		14 318	
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169	7 667	172	33 094	28 090	
	Comptes courants d'associés	173					
	Autres dettes	175		4 861		4 506	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		172 800		181 176	
	Total général (I + II + III)	180		189 623		222 602	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 176	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	32 513	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A.A.S
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 29 BOULEVARD GASSENDI, 04000 DIGNE LES BAINS
839 737 111 RCS MANOSQUE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN

L'an 2024,
Le 28 juin,
A 09:00,

Monsieur JORIS MARTINEZ,
demeurant 65 BOULEVARD VICTOR HUGO, 04000 DIGNE LES BAINS,

Associé Unique de la société A.A.S,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur JORIS MARTINEZ, Associé Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2024 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associé Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à -24 604 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :

-24 604 euros

Au compte « **report à nouveau** » débiteur

-24 604 euros

TROISIEME DÉCISION

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

QUATRIEME DÉCISION

L'Associé Unique prend acte de la convention conclue pendant l'exercice écoulé par la Société, savoir :

- Convention de rémunération de présidence conclue entre la Société et :
 - o MARTINEZ Joris, Président

Rémunération perçue :

14 400 euros

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, cette convention sera portée au registre des décisions de l'Associé Unique en annexe au présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
JORIS MARTINEZ

A.A.S
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 29 BOULEVARD GASSENDI, 04000 DIGNE LES BAINS
839 737 111 RCS MANOSQUE

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 mars 2024

Monsieur JORIS MARTINEZ, Associé Unique et Président de la société A.A.S, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 mars 2024, l'activité de la Société a été la suivante :

Vente de prêt-à-porter.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 mars 2024, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Développer l'activité et amélioration des résultats ainsi que la maîtrise des frais généraux afin de retrouver une situation nette positive.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 293 212 euros contre 366 427 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -19,98%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 13 699 euros contre 6 065 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 125,87%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 182 460 euros contre 220 804 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -17,37%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 59 704 euros contre 62 785 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,91%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 776 euros contre 1 139 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -31,87%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 60 372 euros contre 75 619 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -20,16%.

Le montant des charges sociales s'élève à 11 694 euros contre 14 469 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -19,18%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 1 personnes contre 2 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de -16,96%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 14 927 euros contre 15 971 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -6,54%.

Le montant des autres charges s'élève à 1 831 euros contre 2 078 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11,89%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 331 763 euros contre 392 865 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -15,55%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -24 852 euros contre -20 373 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -21,98%.

Compte tenu d'un résultat financier de -90 euros (-470 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -24 942 euros contre -20 843 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -19,67%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 338 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Aucun impôt sur les sociétés n'était dû au titre de l'exercice écoulé contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024 se solde ainsi par une perte de -24 604 euros contre une perte de -20 843 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -18,04%.

Au 31 mars 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 189 623 euros contre 222 602 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -14,82%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir une perte de - 24 604 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Perte de l'exercice : -24 604 euros

Au compte « **report à nouveau** » débiteur : -24 604 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 16 823 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler la convention conclue au cours de l'exercice écoulé qui doit être mentionnée sur le registre des décisions de l'Associé Unique :

- Convention de rémunération de présidence conclue entre la Société et :
 - o MARTINEZ Joris, PrésidentRémunération perçue : 14 400 euros

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Fait à DIGNE LES BAINS,
Le 28 juin 2024.

A.A.S
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 29 BOULEVARD GASSENDI, 04000 DIGNE LES BAINS
839 737 111 RCS MANOSQUE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 mars 2024

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à -24 604 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-24 604 euros
Au compte « report à nouveau » débiteur	-24 604 euros

Certifié conforme
Le Président

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

Signé électroniquement le 12/07/2024 par
JORIS MARTINEZ

 Signed with
universign CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 189 622.72 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 293 211.83 Euros et dégageant un déficit de 24 603.59- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -
(PCG Art. 831-1/1)

Signé électroniquement le 12/07/2024 par
JORIS MARTINEZ

Signed with
universign CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	2 205		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	10 000		
Installations générales agencements aménagements divers	139 179		2 176
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 038		
Emballages récupérables et divers	6 502		
TOTAL	147 720		2 176
Autres participations	20		
Prêts, autres immobilisations financières	10 000		
TOTAL	10 020		
TOTAL GENERAL	169 945		2 176

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			2 205	2 205
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			10 000	10 000
Installations générales agencements aménagements divers			141 355	141 355
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 038	2 038
Emballages récupérables et divers			6 502	6 502
TOTAL			149 896	149 896
Autres participations			20	20
Prêts, autres immobilisations financières			10 000	10 000
TOTAL			10 020	10 020
TOTAL GENERAL			172 121	172 121

Signé électroniquement le 12/07/2024 par
JORIS MARTINEZ

Signed with
universign CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		2 205			2 205
Installations générales agencements aménagements divers		66 073	14 078		80 151
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 393	532		1 925
Emballages récupérables et divers		6 185	317		6 502
TOTAL		73 651	14 927		88 578
TOTAL GENERAL		75 856	14 927		90 783
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	14 078				
Matériel de bureau informatique mobilier	532				
Emballages récupérables et divers	317				
TOTAL	14 927				
TOTAL GENERAL	14 927				

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	10 718
Autres dettes	26
Total	10 744

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 425
Total	3 425

Signé électroniquement le 12/07/2024 par
JORIS MARTINEZ

Signed with
universign
SIGNÉ CONFORME
A L'ORIGINAL